



Académie de Reims

Déclaration de l'UNSA-Education au CTA du 1er juillet 2019

Madame la Rectrice
Mesdames, Messieurs,

A quelques jours des vacances scolaires d'été, l'Unsa-Education entend dresser un premier bilan de l'année scolaire que nous venons de vivre.

Depuis 7 ans, l'Unsa-Education interroge les personnels de l'Education nationale par le biais de son « baromètre des métiers ».

Ainsi, chaque année l'Unsa-Education pose les 13 mêmes questions :

- Globalement, ressentez-vous de la reconnaissance et du respect dans votre pratique professionnelle ?
- Aimez-vous la profession que vous exercez ?
- Etes-vous heureux d'exercer votre profession ?
- Les missions qui vous sont confiées ont-elles du sens selon vous ?
- Vos perspectives de carrière vous paraissent-elles satisfaisantes ?
- Diriez-vous que vos conditions de travail sont satisfaisantes ?
- Dans la dernière année diriez-vous que vos conditions de travail se sont améliorées ?
- Pensez-vous que votre rémunération est à la hauteur de votre qualification ?
- Quels seraient les 3 domaines que vous voudriez voir améliorés prioritairement ?
- Souhaitez-vous changer de métier dans le secteur public dans les prochaines années ?
- Souhaitez-vous changer de métier dans le secteur privé dans les prochaines années ?
- Diriez-vous que vous êtes en accord avec les choix politiques faits dans votre secteur d'activité ?
- Conseilleriez-vous votre métier à un jeunes de votre entourage ?

Cette année, ce sont encore près de 26000 collègues qui ont répondu à cette enquête. Pour rappel, un sondage classique est réalisé généralement à partir d'un échantillon de 900 à 1200 personnes...

Les résultats 2019 de ce baromètre des métiers corroborent bien le mal-être de nombreux collègues dans leur travail. Il ne s'agit aucunement d'un discours syndical convenu et classique... Ce sont bien des collègues de chair et de sang qui ont répondu à ce baromètre Una-Education dont 30% se déclarant adhérent ou sympathisant d'aucun syndicat...

Alors que nous disent ces collègues ?

La force positive qui anime l'Unsa-Education nous pousse à commencer par la bonne nouvelle : nationalement, 97,7% des collègues aiment leur profession. Et ils sont encore 78,7% à déclarer être heureux de l'exercer. L'érosion de 19% entre les deux questions interroge. Et c'est là notre premier signal d'alerte. D'autant que cet écart n'était que de 10% l'an passé...

Cette 7^{ème} édition du baromètre des métiers montre d'ailleurs de profonds bouleversements par rapport aux années précédentes.

Ainsi **seulement 10,4% des personnels de l'éducation se disent en accord avec les choix politiques faits contre 20,8% en 2018**. L'adhésion aux choix politiques en matière d'éducation s'en trouve divisé par 2 en un an... Ils ne sont même que 6,5% chez les enseignants.

L'école de la confiance au cœur de la communication de notre ministre montre bien toutes ses limites vis-à-vis des personnels de l'Education nationale. L'Unsa-Education n'a eu de cesse de dire au ministre que la confiance, ça ne décrète pas, ça se gagne... ou pas !

Concernant la perception de leurs conditions de travail par les collègues : là aussi la dégradation est patente. Seuls 34% jugent leurs conditions de travail satisfaisantes contre 43% l'an passé (-9 points). Ils sont même 5% de plus à déclarer que leurs conditions de travail ne se sont pas améliorées en 2019 (85% contre 80% en 2018)

Il ressort également de l'édition 2019 du baromètre Unsa-Education des métiers de l'éducation que **seulement 34,8% ressentent de la reconnaissance et du respect dans leur pratique professionnelle** contre 44,1% en 2018.

Autres sujets de préoccupation :

Seuls 27,5 % des collègues recommanderaient leur métier à un jeune de leur entourage, soit 10 points de moins par rapport à l'édition 2018.

De plus, un quart des répondants qui envisage d'aller travailler dans le secteur privé dans les prochaines années (+6 points).

C'est à rapprocher du fait que **près de 84% des collègues estiment que leurs perspectives de carrière ne sont pas satisfaisantes** contre 79% en 2018, **tout comme il sont encore plus nombreux que l'an dernier (86,4% contre 81,3%) à penser que leur rémunération n'est pas à la hauteur de leur qualification.**

Notre ministre et plus généralement notre employeur, l'Etat, ne peuvent plus faire la sourde oreille. Les personnels n'en peuvent plus.

L'année 2018/2019 a été particulièrement éprouvante à bien des égards pour l'ensemble personnels de l'Education nationale.

Comment ne pas penser aux enseignants du 1^{er} degré qui cette année ont pu craindre de voir disparaître leur école au profit d'un EPSF dirigé par un chef d'établissement ? Et ces mêmes enseignants du 1^{er} degré qui voulaient ou devaient muter ont encore vu leur fin d'année sérieusement bouleversée par la transformation radicale des règles de mutations et la rocambolesque mise en place du logiciel MVT1D.

Les personnels administratifs des DSDEN ont d'ailleurs également été fortement impacté par l'impréparation patente de ce fameux logiciel MVT1D et ses bugs à répétition.

Comment notre ministère peut-il continuer de confondre vitesse et précipitation en ne permettant pas à ses propres services de tester un logiciel qui va tout de même impacter des dizaines et des dizaines de milliers de professeurs des écoles ?

Comment ne pas penser aux enseignants en lycées qui appréhendent la rentrée avec la mise en application de la réforme du lycée dans un contexte de réduction du nombre d'enseignants ? Et comment ne pas penser aux chefs d'établissements et à leurs adjoints qui n'ont pas encore une vision bien précise de l'organisation de leur lycée à la rentrée prochaine, tant il est compliqué de faire les combinaisons de spécialités et de groupes d'élèves avec la contrainte des moyens alloués ? Les proviseurs adjoints devront travailler très tard cet été pour caler les emplois du temps...

Comment ne pas penser également aux personnels administratifs qui s'inquiètent de l'impact de la réforme territoriale. L'arrivée de Jeunesse et Sport dans le giron de l'Education nationale suscite des interrogations, notamment en termes d'organisation pour notre académie. De plus, la réunion du CTS prévue le 4 juillet n'est pas de nature à calmer les inquiétudes, surtout quand on sait que dans certaines régions académiques

des réunions inter CTA ont lieu pour envisager des « synergies » dit-on entre les différents rectorats de la région...L'abandon de la fusion des académies ne serait-elle qu'un leurre ?

Enfin, comment ne pas penser aux collègues du CIO de Sedan qui vont déménager pour la 2^{ème} fois de l'année, dans un logement vétuste du collège du lac, au 2^{ème} étage sans ascenseur et donc inaccessible aux personnes à mobilité réduite. Pour rappel le premier déménagement s'était déroulé notamment pour une raison de non accessibilité du CIO d'alors aux personnes à mobilité réduite... Et la rumeur laisse entendre que ce déménagement serait en attente d'une mesure de fermeture définitive du CIO qui pourrait être actée au CTA de rentrée... On conçoit aisément que cette situation n'est pas facile à vivre pour les personnels.

Et ce ne sont là que quelques exemples de personnels qui n'en peuvent plus !

Et comme si tout cela ne suffisait pas, la réforme de la Fonction publique va sérieusement impacter le statut des fonctionnaires et donc les personnels de l'Education nationale, ainsi que la gestion de leur carrière. Avec des CAP vidées en grande partie de leurs compétences actuelles et la fusion des CT et des CHSCT, le dialogue social institutionnel se trouve particulièrement en danger et par voie de ricochet nos collègues risquent fort de se retrouver bien seul face à leur employeur.

Toujours à propos de la Fonction publique, le rendez-vous salarial annoncé en ce début d'été s'annonce d'ores et déjà comme un non rendez-vous salarial depuis qu'il a été dit que la valeur du point d'indice ne changerait pas en 2020...

Enfin comment ne pas finir notre déclaration liminaire sans parler de la canicule. Rassurez-vous, l'Unsa-Education ne va pas reprocher l'épisode caniculaire au ministre ni même au gouvernement. Cependant, la gestion de la canicule par notre ministre appelle plusieurs remarques.

Serait-il possible qu'un jour, les chefs d'établissement, les directeurs d'écoles, les enseignants et plus généralement les personnels de l'Education nationale, au plus près du terrain soient destinataires des consignes ministérielles avant la presse et le grand public... Faire montre d'un peu de considération envers les agents publics, est-ce trop demander à notre ministre grand chantre de l'Ecole de la confiance ?

Et pour clore ce chapitre en même temps que cette déclaration liminaire, à quand un plan canicule en direction des établissements scolaires et autres services de l'Education nationale ? Il n'aura échappé à personne que les épisodes de canicules reviennent désormais tous les ans. Est-ce encore raisonnable d'attendre l'arrivée d'une canicule, annoncée d'ailleurs plusieurs jours à l'avance, pour avoir des consignes claires. Et comment ce fait-il que l'on reporte le brevet pour cause de canicule et que dans le même temps on laisse les élèves des écoles dans des locaux inadaptés aux fortes chaleurs ? L'élaboration d'un plan canicule dans l'Education nationale élaboré conjointement avec les collectivités territoriales amènerait sans nul doute à se poser ce genre de question.

Merci de votre attention.

